

INFORMATIONS

FORMATION

AU MONITORAT FEDERAL option P.A.C

Date : courant mai 2016

Lieu du stage : à définir

Candidatures à adresser à la FFP (dossier joint) accompagnées des pièces justificatives ainsi que des 3 chèques.

Retour par courrier postal au plus tard le 31 janvier 2016

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et sera retourné au candidat.

Description du « moniteur fédéral » option PAC

Le moniteur a vocation à accompagner les pratiquants dans la découverte et le respect du cadre de pratique du parachutisme par la méthode de progression accompagnée en chute tout en assurant la sécurité des pratiquants.

Lieux d'exercice

Les moniteurs fédéraux option PAC exercent leur activité au sein d'une seule structure du secteur non marchand.

Autonomie

Le moniteur fédéral option PAC est autonome dans son travail sous la responsabilité du directeur technique.

Exigences préalables à l'entrée dans le processus de formation

Les candidats au monitorat fédéral option PAC doivent répondre aux exigences suivantes :

- Avoir 18 ans au jour de l'inscription à la formation
- Etre titulaire d'une licence fédérale de la Fédération Française de Parachutisme
- Avoir réalisé 800 sauts (dont 150 sauts dans les 2 dernières années)
- Etre titulaire du moniteur fédéral option vidéo chute depuis au moins 2 ans avec une activité régulière.

Remarque : la qualification initiateur VR ou FF ainsi que le CQP vidéo tandem sont des atouts supplémentaires.

La qualification est valable sur la même et unique structure d'inscription (renouvellement annuel avec 100 sauts dont 40 en PAC dans l'année)

L'inscription se fait auprès de la fédération française de parachutisme selon les modalités fixées.

Le déroulement des stages ainsi que les modalités des tests techniques seront communiqués.

**FICHE D'INSCRIPTION
AU MONITORAT FÉDÉRAL option PAC**

**A retourner avant le 31 janvier 2016 à :
FFP - 62 rue de Fécamp - 75012 PARIS**

Nombre limité de places : 6 candidats

PRESENTATION DE L'ECOLE

Nom de l'école & n° d'affiliation:

Président:

Directeur Technique:

ETAT CIVIL / Candidat 1

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Date de naissance :

Photo d'identité

PARCOURS PARACHUTISTE

Nombre total de sauts :

Nombre de sauts réalisés dans les 24 derniers mois :

Date d'obtention du moniteur fédéral option vidéo :

Autres qualifications parachutistes :

Numéro de licence parachutiste :

Niveau technique atteint :

ETAT CIVIL / Candidat 2

Nom :

Photo d'identité

Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Date de naissance :

PARCOURS PARACHUTISTE

Nombre total de sauts :

Nombre de sauts réalisés dans les 24 derniers mois :

Date d'obtention du moniteur fédéral option vidéo :

Autres qualifications parachutistes :

Numéro de licence parachutiste :

Niveau technique atteint :

PIECES A FOURNIR pour chaque candidat

Copie d'une pièce d'identité

Copie de la licence fédérale FFP pratiquant

Justificatif du nombre de sauts

Justificatif des qualifications fédérales

1 chèque de 2000€ pour le stage de préparation, d'entraînement et de sélection à l'ordre de la FFP

1 chèque de 2000€ pour le stage de progression et validation des compétences techniques à l'ordre de la FFP

1 chèque de 1000€ pour le stage de formation pédagogique à l'ordre de la FFP

Pour chaque stage, sont pris en charge les frais et sauts des formateurs. Les sauts des candidats sont à leur charge.

